ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 18 Décembre 2019

Déléguée du Comité de Direction : Mlle LAURENÇOT (Secrétaire).
Présents : MM. THON (Président) ; GUELHES (Vice-Président) ; THUY (Vice-Président) ; MUNZINGER ; BOUAISS ; LANET ; MICHEL ; MAIZEROI.
Excusé : M. AJJANI.
Assistent à la séance : MM. MENJAUD (Président) ; AGOSTINI ; MARTINEZ ; LECELLIER ; DURAND ; ARGENTO ; FARES ; ES SAHY ; SIMIAND ; ROUIRE.

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

LES LICENCES SUIVANTES SONT ARRIVEES :

M. ABARKANE Mohamed - LE PONTET GRAND AVIGNON US
M. ADISSA Nourdine – CAUMONT FC
M. AGZIRIN Zakaria - VAL DURANCE FA
M. AJAOUANE Mohamed – MONTEUX O.
M. AJJANI Hicham - ST ROMAINS O.
M. AMRHEIN Alexandre – MAILLANE ST
M. AUBERT Anthony - ST ETIENNE DU GRES JS
M. AUBERT Thomas - SERIGNAN US
M. BEKKAOUI Oualid - AVIGNON OUEST FC
M. BENSELLAM Jamal - DENTELLES FC
M. BOUAITA Samir - SORGUES ESP
M. CARNET Kévin - CADEROUSSE US
Mme CHAZAL Stéphanie - MONTEUX FC
M. DESMARETZ Sylvain - ST DIDIER PERNES ESP
M. DESOLA Cédric - MOURIES ENT.
M. DHEM Otmane - MONDRAGON SC

M. DJELASSI Sofian - VAL DURANCE FA
M. DJELASSI Ilyes - VAL DURANCE FA
M. DONADIO Julien - Indépendant
M. DUBOC Pierre - CALAVON FC
M. DELATTRE Lionel - BOUCHET US
M. EFE Gabriel - CALAVON FC
M. EFE Mathieu - TRAVAILLAN FC
M. EL ALLAOUI Amin - CAUMONT FC
M. EL BAHRAOUI Amine - GADAGNE SC
M. EL FIGHA Aziz - VILLENEUVE FC
M. EL KANIZI Ilyasse – Indépendant
M. EL KASBAOUI Zakaria – ETOILE D'AUBUNE
M. GHZAL Choukry - DENTELLES FC
M. GOREN Ferhat – SERRES US
M. HAMMOUCH Abdelkader -ORANGE FC
M. KHETTAR Rami - CAVAILLON ARC
Mme LABIDI Oussema - CALAVON FC
M. LACHACHTI Sébastien - LE THOR US
M. LEQUIEN Mickael - ENTRAIGUES US
M. LERAY Bastien - BOULBON ES
M. MARTINEZ Dorian - AVIGNON AC
M. MASSOUAB Rayan - CAVAILLON ARC
M. MEFEDJEKH Dilm - ENTRAIGUES US
M. MOUSSA Houmadi - TARASCON FC
M. PALISSE Julien - ALTHEN SC
M. PALUD Dorian - LAPALUD US
M. RHAZALI Aimad - PERNES ESP
M. RICHE Emmanuel - PLAN D'ORGON US
M. ROSSO Lloyd - ST DIDIER PERNES ESP
M. RUN Annis - AVIGNON AC
M. SAADANE Malik - LA TOUR D'AIGUES US
M. SAEZ François - BOULBON ES
Mme YOUSFI Amel - CABANNES FC
Mme KASMI Salma - PALUD DE NOVES FC
M. JAMALI Youssef - MAUSSANE ES
M. ZAHIRI Abderrazzak - AVIGNON FC

CORRESPONDANCES

CTRA : Noté la formation arbitre du 25 au 28/02/20.

CLUBS

ST REMY FC : Noté l'absence de l'arbitre aux rencontres du 14/12/19 et du 15/12/19.
SERIGNAN US : Noté l'absence de l'arbitre à la rencontre du 15/12/19.
GADAGNE SC : Lu, pris note.

Demande d'Arbitre

BONNIEUX FC : Dans la mesure du possible, match du 22/12/19 Coupe Amitié.

ARBITRES

M. SAHKI R. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 14/12/19. Pour votre problème de compte, vous mettre en rapport avec la Ligue.
M. COQK M. : Reçu votre fiche de renseignement + copie carte grise et RIB.
M. HAMMOUCH A. : Reçu votre fiche de renseignement + copie carte grise.
M. EL ALLAOUI A. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 14 et 15/12/19.
M. DUBOC P. : Lu, pris note.
M. ROUIRE J. : Reçu votre note de frais, transmis à la trésorerie.

INDISPONIBILITES

M. EL OUARYAGHLY S. : Du 21 au 22/12/19.
M. BAGHOU T. : Du 25 au 26/01/20.
M. ROUIRE J. : Le 21/12/19.
M. MAREC F. : Du 14 au 22/03/19.
M. POIRSON F. : Le 29/12/19.
M. ES SAYHI M. : Du 22 au 23/12/19.
M. LACHACHTI S. : Du 16 au 29/12/19.
M. BOUAISS F. : Du 04 au 05/01/20.
M. BAGHOU T. : Du 16 au 31/12/19 (Arrêt de travail joint) ;
M. EL AFOUI A. : Du 23/12/19 au 24/02/20.
M. HABRI A. : Du 21 au 22/12/19.
M. ROQUIGNY J. : Du 18 au 20/01/20.
M. MERIAMA D. : Du 18 au 19/01/20.
M. M'HAYA O. : Le 22/12/19 (Attestation employeur joint).

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contrairement Sénior et Jeune 06.73.86.35.55